

Responsable UE
Muriel Verbeeck

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
15 crédits • 300 points • 30 heures

Corequis : 5CA11 Atelier de la finalité A•5PA11 Atelier de la finalité A•5CR1C Atelier de l'option•5CR1P Atelier de l'option•5PS11 Atelier de la finalité S•5CS11 Atelier de la finalité S

Activité.s d'apprentissage

C5061 - Méthodologie : du mémoire

2 crédits • 40 points • 30 heures • Verbeeck Muriel

C5150 - Mémoire

13 crédits • 260 points • 0 heures • Verbeeck Muriel

Acquis d'apprentissage

Au terme de son année l'étudiant est capable de :

- maîtriser une problématique au travers d'une recherche théorique et pratique originale.
- Défendre oralement son mémoire en s'appuyant sur une PAO devant un jury composé du promoteur et des lecteurs.

Au terme du cours de méthodologie l'étudiant est capable de :

- développer de façon autonome une recherche originale
- argumenter oralement et par écrit sa recherche (analyse critique, communication)
- communiquer sa recherche sous une forme scientifique
- communiquer a des publics divers les résultats de sa recherche (communication)

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, dans le respect des pondérations fixées, sans que le « diminuteur » s'applique.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C9 de notre référentiel interne.

Objectifs

Tabler sur les acquis de 1^{er} BAC mis en œuvre les trois années précédentes, pour s'appliquer à la production de textes scientifiques relatifs au sujet de recherche (mémoire). Le cours encadre celui-ci dans sa conception, rédaction et présentation, y compris l'utilisation de la PAO.

Contenu

- 1) Heuristique, herméneutique : exercices pratiques appliqués au mémoire
- 2) Techniques d'écriture scientifique
- 4) Rédaction de textes scientifiques
- 5) Mise en œuvre du mémoire (encadrement personnalisé): rédaction et présentation devant jury, y inclus PAO.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Séminaire; exercices pratiques ; travaux à domicile ; cyber-recherche ; veille informatique.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue et des différentes étapes - respect des consignes et des délais; évaluation du PowerPoint final.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Le Mémoire démontre la maîtrise des acquis au fil de l'ensemble du cursus, et la capacité de leur mise en oeuvre pratique dans le cadre d'une recherche personnelle. Contenu et forme doivent se prêter à une communication scientifique et un échange avec des pairs (restaurateurs professionnels).

Contenu

Le travail *écrit* tiendra entre cinquante et 100 pages *rédigées* (compter environ 2000 signes par pages, caractère courant –Times, Arial, Helvetica corps 12, hors illustrations et annexes). Le Mémoire comprendra: *l'exposé de la problématique ; une définition des concepts ; un état de la question ; le cas échéant, une approche historique ; la détermination des analyses nécessaires; la description des modes opératoires ; la mise au point des protocoles de tests ; les données pratiques; l'analyse des données; une conclusion ; des références, notes et une bibliographie extensive.*

La présentation orale sera sous forme de PAO.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Travail personnel

Bibliographie

voir syllabus de Bloc1+Webographie donné au cours.

Mode d'évaluation pratique

Évaluation continue+ cotation des présentations intermédiaires et du PowerPoint.

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs selon les critères du règlement des mémoires.

La date pour le dépôt du mémoire correspond :

> en première session, à la date prévue par le Conseil d'option en début d'année et fixée entre le premier jeudi qui suit la fin des vacances de printemps et le début de la semaine de soutien. Cette date sera communiquée aux étudiants au plus tard la première semaine de février par l'enseignant en charge du cours de suivi/méthodologie du mémoire. La communication sera effectuée par mail (boite @students.saint-luc.be). Passé ce terme, si aucune date n'a été

communiquée, c'est la date du premier jeudi après les vacances de Pâques qui sera retenue comme date de dépôt.

> en deuxième session, au premier jour d'ouverture de l'établissement ;

> au dernier mercredi précédant le congé d'hiver pour l'étudiant qui a obtenu l'autorisation de la Direction pour présenter son mémoire au premier quadrimestre.

Le mémoire doit être remis en version électronique et en version papier.

- La version électronique du mémoire doit être déposée sur MyIntranet. Cette version numérique est celle qui fait foi. Elle ne pourra en aucun cas être modifiée après le dépôt. Le corps du mémoire et les annexes doivent figurer dans le même fichier PDF.

- La version papier doit être remise en autant d'exemplaires (couleurs et/ou noir et blanc) qu'annoncé sur la fiche de cours.

La défense publique se déroule en mai ou juin en première session, fin août ou début septembre pour la deuxième session et en janvier pour les étudiants qui ont obtenu l'autorisation de présenter leur mémoire au premier quadrimestre.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours